

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield du 20 novembre 2007 ajournée au 26 novembre 2007, à 18 heures, à la salle réservée aux délibérations du conseil, sise au 2<sup>e</sup> étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Denis Laître, Jean-Marc Rochon, Robert Savard, Jacques Smith, Pierre-Paul Messier et Normand Amesse, sous la présidence de M. le maire Denis Lapointe, formant la totalité des membres du conseil.

Sont également présents M. Pierre Chevrier, directeur général, et M. Alain Gagnon, greffier.

M. le maire Denis Lapointe invite les membres du conseil à prendre en considération les points en suspens de l'ordre du jour du 20 novembre 2007, à savoir :

#### **Points de l'ordre du jour à prendre en considération**

1. 14.2 Appel d'offres 2007-22 : services professionnels d'ingénierie pour les infrastructures municipales des secteurs de la Pointe-Meloche et Grande-Île est
2. 15.2 Invitation à soumissionner 2007-GT-22 : fourniture et installation d'un système local de traitement de l'eau, camp Bosco

#### **Nouveau point à prendre en considération**

3. Lecture et adoption du Règlement 159-10-1 amendant le Règlement 159-10 concernant le zonage de l'ancienne Municipalité de la Grande-Île afin de modifier l'usage résidentiel D (mixte) et d'abroger l'article 5.6
4. Levée de la séance

M. le maire Denis Lapointe déclare la séance ouverte à 18 h 30.

2007-11-631

#### **APPEL D'OFFRES 2007-22 : SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE POUR LES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES DES SECTEURS DE LA POINTE-MELOCHE ET GRANDE-ÎLE EST**

Suite à l'appel d'offres 2007-22 relatif aux services professionnels d'ingénierie pour les infrastructures municipales des secteurs de la Pointe-Meloche et de Grande-Île est, la soumission suivante est déposée devant ce conseil, laquelle soumission a obtenu le meilleur pointage :

Les Consultants LBCD inc.

1 071 130 \$

VU la recommandation du coordonnateur à l'ingénierie au Service de la gestion du territoire d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme d'ingénieurs Les Consultants LBCD inc. ;

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marc Rochon,  
appuyé par M. le conseiller Denis Laître,  
et résolu

QUE le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield accorde à la firme d'ingénieurs Les Consultants LBCD inc. un contrat pour les services professionnels d'ingénierie dans le cadre des travaux d'infrastructures du secteur Pointe-Meloche et du secteur Grande-Île est, pour un montant total de 1 071 130 \$, taxes comprises, selon les termes et conditions énoncés à sa soumission déposée dans le cadre de l'appel d'offres 2007-22, et ce, aux conditions suivantes :

- pour les activités reliées aux relevés et aux plans et devis préliminaires et définitifs du bordereau de soumission, pour un montant de 524 170 \$, taxes comprises, conditionnellement à l'entrée en vigueur du Règlement d'emprunt 133 pour pourvoir au paiement des honoraires professionnels dans le cadre du prolongement de certaines infrastructures du boulevard Bord-de-l'Eau et de l'implantation des infrastructures du secteur Pointe-Meloche et du secteur Grande-Île est ;
- pour les activités reliées aux services durant la construction, pour un montant de 546 960 \$, conditionnellement à l'entrée en vigueur des règlements d'emprunt futurs relatifs aux travaux d'infrastructures dans le secteur Pointe-Meloche et dans le secteur Grande-Île est.

ADOPTÉ

**2007-11-632 INVITATION À SOUMISSIONNER 2007-GT-22 : FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME LOCAL DE TRAITEMENT DE L'EAU, CAMP BOSCO**

Suite à l'invitation à soumissionner 2007-GT-22 pour la fourniture et l'installation d'un système local de traitement de l'eau au camp Dom Bosco, la soumission suivante, selon l'option C (hébergement et cafétéria), est déposée devant ce conseil :

H<sub>2</sub>O Innovation inc.

52 949,99 \$

VU la recommandation verbale du coordonnateur à l'ingénierie au Service de la gestion du territoire de ne pas octroyer le contrat considérant le désir du camp Dom Bosco de prendre en charge l'exécution de ces travaux ;

VU la participation financière de la Municipalité de Coteau-du-Lac à la réalisation du projet ;

Il est proposé par M. le conseiller Jacques Smith,  
appuyé par M. le conseiller Denis Laître,  
et résolu

QUE le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield rejette la soumission reçue dans le cadre de l'invitation à soumissionner 2007-GT-22 relative à la fourniture et l'installation d'un système local de traitement de l'eau au camp Dom Bosco ;

QU'afin de réaliser les travaux requis, la Ville accorde une aide financière maximale de 37 000 \$ au camp Dom Bosco, le camp Dom Bosco s'engageant à réaliser lesdits travaux par la compagnie H<sub>2</sub>O Innovation inc., au montant de 52 949,99 \$, taxes comprises, selon les termes et conditions énoncés à sa soumission déposée dans le cadre de l'invitation à soumissionner 2007 GT-22 ;

QUE l'octroi de cette aide financière soit consenti sous réserve de la signature d'une entente entre les parties.

ADOPTÉ

**2007-11-633 LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT 159-10-1 AMENDANT LE RÈGLEMENT 159-10 CONCERNANT LE ZONAGE DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE LA GRANDE-ÎLE AFIN DE MODIFIER L'USAGE RÉSIDENTIEL D (MIXTE) ET D'ABROGER L'ARTICLE 5.6**

Le greffier procède à la lecture du Règlement 159-10-1.

Il est proposé par M. le conseiller Denis Laître,  
appuyé par M. le conseiller Normand Amesse,  
et résolu

QUE le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield adopte le Règlement 159-10-1 amendant le Règlement 159-10 concernant le zonage de l'ancienne Municipalité de la Grande-Île afin de modifier l'usage résidentiel D (mixte) et d'abroger l'article 5.6.

ADOPTÉ

**2007-11-634 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 18 h 33, les points de l'ordre du jour devant être pris en considération à la suite de l'ajournement de la séance du 20 novembre 2007 ayant été discutés,

Il est proposé par M. le conseiller Pierre-Paul Messier,  
appuyé par M. le conseiller Robert Savard,  
et résolu

QUE le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield lève sa séance du 20 novembre 2007 ajournée au 26 novembre 2007.

ADOPTÉ

---

Denis Lapointe, maire

---

Alain Gagnon, greffier